# Filière technique :

## NOS RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS ENTENDUES PAR LES PLUS HAUTES AUTORITÉS DU MINISTÈRE

Après les modifications statutaires précédentes et la révision des épreuves de concours, des spécialités et du processus d'affection auquel **FO Défense** s'était opposée, de nouveaux textes dans la lignée des précédents ont été présentés pour information lors du CSAM du 14 octobre 2026, sans que **FO Défense** et les autres OS puissent s'exprimer clairement par un vote.

Depuis 2019, **FO Défense** n'a cessé d'affirmer que la réforme du niveau de recrutement des ingénieurs sans une approche globale allait impacter ce corps, et avec lui l'équilibre de toute la filière technique. Rappelons au passage que seule **FO Défense** a porté cette voie durant toutes ces années passées et a mené des réflexions dont les propositions ont été présentées récemment aux plus hautes autorités du Ministère des Armées.

Dans un contexte où le ministère des Armées doit pouvoir s'appuyer sur des personnels civils qualifiés, experts et capables de répondre aux exigences spécifiques de ses missions, **FO Défense** considère que la gestion des trois corps de la filière technique (ATMD, TSEF et ICD) doit désormais être appréhendée dans une approche globale, cohérente et spécifique à la filière technique, hors des déclinaisons catégorielles convenues. Les constats démontrent que les mesures jusqu'alors prises sont inefficaces pour enrailler la désaffection du recrutement et nullement à la hauteur des attentes légitimes des agents. L'objectif est donc clair : reconnaître les compétences, valoriser les expertises et garantir de véritables perspectives d'évolution professionnelle à tous les agents, tout au long de leur carrière.

**FO Défense** a pris pleinement ses responsabilités depuis l'inscription de la filière technique à l'agenda social ouvert en 2026 par la DRH-MD. Pour ce faire, **FO Défense**, a engagé un dialogue constructif auprès du conseiller social de la Ministre et du Contrôle général des armées. Le Contrôleur Général, particulièrement intéressé par nos travaux menés sur l'amélioration de la filière technique, a d'ailleurs souhaité nous rencontrer à deux reprises, notant que notre démarche vise à dépasser les mesures ponctuelles pour construire une véritable politique de gestion des carrières, cohérente, équitable et durable.

### Les propositions de FO Défense pour la filière technique :

**Pour les ICD :**

- Repositionner le recrutement BAC +5 au niveau du 2ème grade du corps des ICD et maintenir un recrutement à BAC +3 au niveau du 1er grade ;
- Améliorer l'accès au 3ème grade en ouvrant son accès par examen professionnel et l'augmentation du taux de promotion ;










**Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés**
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com

- Faciliter l'accès au 2ème grade pour les agents recrutés en externe depuis la réforme portant rehaussement du niveau de recrutement à BAC+5 ;
- Reconnaitre les niveaux et diplômes obtenus pendant la carrière.

**Pour les TSEF :**

- Intégrer les agents du 3ème grade du corps (TSEF1) dans le 1er grade du corps des ICD ;
- Transférer les agents du 2ème grade du corps (TSEF2) dans le 3ème grade du même corps ;
- Transférer les agents du 1er grade du corps (TSEF3) dans le 2ème grade du même corps ;
- Maintien de l'accès à la catégorie supérieure au choix dans le 1er grade du corps supérieur ;
- Reconnaitre les niveaux et diplômes obtenus pendant la carrière.

**Pour les ATMD :**

- Intégrer les agents du grade d'ATPMD1 dans le 1er grade du corps des TSEF ;
- Transférer les agents du grade d'ATPMD2 dans le grade d'ATPMD1 ;
- Transférer les agents du grade d'ATMD dans le grade d'ATPMD2 ;
- Maintien de l'accès à la catégorie supérieure au choix dans le 1er grade du corps supérieur ;
- Reconnaitre les niveaux et diplômes obtenus pendant la carrière.

Pour **FO Défense**, le constat est alarmant, la situation ne peut plus durer. Les éléments démontrent que les mesures prises jusqu'alors restent inefficaces pour enrayer la désaffection du recrutement et sont bien loin d'être à la hauteur des attentes légitimes des agents.
Au-delà d'une perte de pouvoir d'achat de 34,46 % depuis 2000 et du gel du point d'indice, les agents se retrouvent aujourd'hui bloqués dans les échelons sommitaux de chaque grade, avec des possibilités d'avancement trop limitées. Cette situation est également aggravée par les difficultés d'attractivité qui touchent nos métiers.
Malgré leur expérience, leur technicité et leur engagement sans faille, les agents finissent par se démotiver, faute de perspectives de carrière et d'une véritable reconnaissance de leur investissement.
L'urgence est là, l'objectif est donc clair : reconnaître les compétences, valoriser les expertises et garantir de véritables perspectives d'évolution professionnelle à tous les agents, tout au long de leur carrière, afin de répondre aux enjeux.

Pour **FO Défense**, il est désormais impératif que la DRH-MD ouvre une véritable négociation intégrant nos revendications novatrices et pragmatiques, basées sur des constats partagés, des propositions réalistes et maitrisées en vue d'aboutir à des décisions progressistes et concrètes.
Nous demandons à l'administration et aux employeurs de se saisir de ces enjeux sans délai, d'accélérer les travaux engagés et d'ouvrir un dialogue social ambitieux, à la hauteur des besoins de la filière et des attentes des personnels.

**FO Défense** revendique d'être la première et la seule organisation syndicale à porter un projet global et cohérent pour les agents de la filière technique, s'inscrivant dans la politique de réarmement du ministère et des besoins des employeurs.

**FO Défense** reste pleinement mobilisée pour défendre l'ensemble des agents de la filière technique, qu'ils soient nouvellement recrutés ou déjà en poste au sein des services.

Le 24 novembre 2026










**Fédération Syndicaliste FO de la Défense, des Industries de l'Armement et des secteurs assimilés**
46 rue des Petites Écuries • 75010 Paris • Tél. 01 42 46 00 05 • www.fodefense.com

# FO DÉFENSE agit pour une véritable politique de gestion des carrières

Depuis l'inscription de la filière technique à l'agenda social ouvert en 2026 par la DRH-MD, FO Défense a pris pleinement ses responsabilités et engagé un dialogue constructif auprès du conseiller social de la Ministre et du Contrôle général des armées.

***Notre objectif : dépasser les mesures ponctuelles pour bâtir une politique cohérente, équitable et durable.***

## Les propositions de FO Défense pour la filière technique

### Pour les ICD

- **Repositionner le recrutement BAC+5** au niveau du **2e grade** du corps des ICD et maintenir un recrutement à **BAC+3** au niveau du **1er grade** ;
- **Améliorer l'accès au 3e grade** en ouvrant son accès **par examen professionnel** et l'augmentation du taux de promotion ;
- **Reconnaitre les niveaux et diplômes** obtenus pendant la carrière ;
- **Faciliter l'accès au 2e grade** pour les agents recrutés **en externe** depuis la réforme portant rehaussement du niveau de recrutement à BAC+5.

### Pour les TSEF

- **Intégrer les agents du 3e grade** du corps (TSEF1) dans le **1er grade du corps des ICD** ;
- **Transférer les agents du 2e grade** du corps (TSEF2) dans le **3e grade** du même corps ;
- **Transférer les agents du 1er grade** du corps (TSEF3) dans le **2e grade** du même corps ;
- **Maintenir l'accès à la catégorie supérieure au choix** dans le 1er grade du corps supérieur ;
- **Reconnaitre les niveaux et diplômes** obtenus pendant la carrière.

### Pour les ATMD

- **Intégrer** les agents du grade d'ATPMD1 dans le **1er grade du corps des TSEF** ;
- **Transférer les agents du grade d'ATPMD2** dans le grade d'**ATPMD1** ;
- **Transférer les agents du grade d'ATMD** dans le grade d'**ATPMD2** ;
- **Maintenir l'accès à la catégorie supérieure au choix** dans le 1er grade du corps supérieur ;
- **Reconnaitre les niveaux et diplômes** obtenus pendant la carrière.

## FO DÉFENSE, TOUJOURS À VOS CÔTÉS POUR DÉFENDRE VOS CARRIÈRES !



Pour **FO Défense,** il est désormais impératif que la DRHMD ouvre une véritable négociation intégrant nos revendications novatrices et pragmatiques basées sur des constats partagés, des propositions réalistes et maitrisées en vue d'aboutir à des décisions progressistes et concrètes.

***Nous demandons à l'administration et aux employeurs de se saisir de ces enjeux sans délai, d'accélérer les travaux engagés et d'ouvrir un dialogue social ambitieux, à la hauteur des besoins de la filière et des attentes des personnels.***